



HAL
open science

Déclaration ou question? Etude expérimentale de la perception de l'intonation par des étrangers apprenant le français

Martine Faraco, Christian Cavé

► To cite this version:

Martine Faraco, Christian Cavé. Déclaration ou question? Etude expérimentale de la perception de l'intonation par des étrangers apprenant le français. Travaux interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage, 2008, 27, pp.63-73. hal-00454455

HAL Id: hal-00454455

<https://hal.science/hal-00454455>

Submitted on 9 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉCLARATION OU QUESTION ?
ÉTUDE EXPÉRIMENTALE DE LA PERCEPTION DE L'INTONATION
PAR DES ÉTRANGERS APPRENANT LE FRANÇAIS

Martine Faraco, Christian Cavé

Résumé

Cette étude pilote se donne pour but d'examiner la perception de l'intonation interrogative et déclarative par des étrangers apprenant le français. Pour y parvenir, des phrases comportant trois types de difficultés syntaxiques/lexicales ont été enregistrées deux fois par deux locuteurs natifs du français, une fois avec une intonation déclarative et une fois avec une intonation interrogative. Les phrases ont été écoutées par des apprenants de niveaux de compétence en français différents et par des locuteurs natifs du français. La tâche des participants était alors de décider si chaque phrase entendue était une déclaration ou une question. Les réponses et temps de réponse ayant été enregistrés, les résultats ont montré que, pour tous les auditeurs, les phrases interrogatives ont été identifiées en moyenne 100 ms plus vite que les phrases déclaratives et que les phrases simples ont été traitées plus vite que les phrases présentant une difficulté. À l'instar des locuteurs natifs, les apprenants se sont montrés capables de distinguer les deux types d'intonation. Toutefois, ont été notées quelques nettes différences dans le temps de réponse entre apprenants et locuteurs natifs ainsi qu'entre apprenants de différents niveaux de compétence. Plus précisément, dans le groupe des locuteurs non-natifs, les apprenants plus compétents en français ont répondu significativement plus vite que ne l'ont fait les moins compétents.

Mots-clés : perception de l'intonation, compétences syntaxiques et lexicales, locuteurs non-natifs *vs* locuteurs natifs.

Abstract

This exploratory study examined the perception of interrogative and declarative intonation by foreigners learning French. Sentences with three syntactic/lexical difficulty levels were recorded twice by two native speakers of French, once with a declarative intonation and once with an interrogative intonation. The sentences were presented auditorily to learners of different French proficiency levels and to native French speakers. The participants' task was to decide whether each sentence heard was a statement or a question. Responses and response times were recorded. The results showed that for all listeners, interrogative sentences were identified 100 ms faster on average than declarative sentences, and simple sentences were processed faster than difficult ones. Like the native speakers, the learners were able to distinguish the two types of intonation. However, there were some clear-cut differences in response time between learners and native speakers, and between learners of different French proficiency levels. Among the non-native speakers, more-proficient learners responded significantly faster than less-proficient ones did.

Keywords: perception of the intonation, syntactical and lexical skills, non-native speakers *vs* native speakers.

FARACO, Martine ; CAVÉ, Christian (2008) Déclaration ou question ? Étude expérimentale sur la perception de l'intonation par des étrangers apprenant le français, *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, vol. 27, p. 63-73.

1. Introduction

Comme l'assure Delattre (1966: 1), « Une langue comme le français possède plus d'un moyen de transformer une déclaration telle que *Vous sortez* en une question. Cela peut se faire par écrit en changeant la ponctuation de « *Vous sortez.* » en « *Vous sortez ?* » et oralement en intervertissant l'ordre des mots : *Sortez-vous*, ou en préposant une marque d'interrogation : *Est-ce que vous sortez.* Mais on peut le faire en changeant uniquement l'intonation ». Il est, en effet, très courant en français oral – et dans la quasi-totalité des langues du monde (Hirst & Di Cristo, 1998) – de produire une phrase ou un énoncé assertif et de lui donner une valeur interrogative en réalisant une montée intonative sur la partie finale de cette production vocale. Les auditeurs interprètent alors cette réalisation comme une question.

Dans des situations réelles de communication, il est indispensable de distinguer les questions des déclarations. Ce fait nous a conduits à nous demander si, et dans quelle mesure, les apprenants de français langue seconde¹ étaient capables d'identifier des déclarations et des questions sur la seule base des variations d'intonation (c'est-à-dire sans marque syntaxique d'interrogation). En effet, il est possible que l'écoute d'une langue étrangère interfère avec le décodage de l'intonation. Pour répondre à cette question, nous avons conduit une expérience de perception sur des étrangers apprenant le français. Dans ce cadre, les participants ont écouté des phrases dotées d'une structure syntaxique déclarative mais prononcées soit avec une intonation déclarative soit avec une intonation interrogative, et ont dû décider si la phrase entendue était une déclaration ou une question.

L'expérience s'est déroulée en temps réel sur un ordinateur portable utilisant le logiciel Perceval (Cavé *et al.*, 1998 ; André *et al.*, 2003). Ce logiciel présente les stimuli aux sujets, propose des choix de réponse sur l'écran et enregistre à la fois les réponses des informateurs et les temps de réponse. Notons qu'il est particulièrement intéressant de recueillir les données concernant les temps de réponse dans des expériences de perception parce que cette variable peut être liée à l'effort cognitif nécessaire pour accomplir la tâche. Cette relation a été démontrée dans les études de perception du discours, dans lesquelles, par exemple, le temps de réponse a été utilisé pour mesurer l'intelligibilité de la parole (Pisoni & Dedina, 1986 ; Talbot, 1987). Dans la présente étude, nous avons utilisé le temps de réponse pour différencier les groupes d'informateurs qui n'auraient pu être distingués sur la base du taux d'erreurs.

1. Dans ce texte, langue seconde, deuxième langue et langue étrangère seront utilisés indifféremment.

2. Protocole expérimental

2.1. Définition du corpus

Le matériau expérimental de départ consistait en 30 phrases courtes quotidiennes en français parlé (voir l'annexe). Le corpus était constitué de 10 phrases simples, de 10 phrases syntaxiquement simples avec une difficulté lexicale – c'est-à-dire contenant un mot en argot ou verlan – et de 10 phrases lexicalement simples, mais comportant une difficulté syntaxique – plus précisément contenant le pronom anaphorique 'y' ou 'en' –. Ces trois types de phrases ont été choisis pour tester un possible effet de la difficulté de la phrase sur la perception de l'intonation.

2.2. Enregistrement

Chacune des 30 phrases a été enregistrée par deux locuteurs natifs du français (un homme et une femme), une fois avec une intonation déclarative et une fois avec une intonation interrogative. Ainsi le corpus final expérimental contient-il 120 phrases (30 déclaratives et 30 interrogatives produites par chacun des deux locuteurs). Les participants auront donc à juger chaque déclarative et chaque interrogative deux fois.

Les enregistrements ont été faits dans une chambre insonorisée et anéchoïque avec un microphone professionnel (Statex®, model Toa). L'acquisition du stimulus s'est faite directement sur un disque dur d'ordinateur avec une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz. Durant les séances d'enregistrement, deux personnes ont écouté chaque locuteur et lui ont redemandé de refaire toute phrase produite avec une erreur de prononciation ou d'intonation.

2.3. Préparation des stimuli

Les phrases ont été découpées en plaçant un marqueur au début et à la fin de chacune. Elles ont ensuite été étiquetées à l'aide d'un code en trois parties indiquant le locuteur, le degré de difficulté de la phrase et le type d'intonation. Chaque phrase a été sauvegardée au format .wav.

2.4. Participants

Un groupe de 35 locuteurs non natifs du français a participé à l'expérience (23 informatrices et 12 informateurs, moyenne d'âge : 22,4, écart-type : 8,8). Tous ces participants étaient des étrangers inscrits dans un cours de français à l'université de Provence (cours d'été, 2008). L'ensemble de ces informateurs a été classé, sur la base du niveau de compétence en français (Cadre européen commun de référence pour les langues) : débutants (niveau A1), élémentaires (niveau A2), intermédiaires (niveau B1), ou avancés (niveau B2/C1). Dix sujets étaient débutants, six élémentaires, 10 intermédiaires et 9 avancés. Une large variété de nationalités et de langues maternelles était représentée : 15 étudiants du Ghana (langue maternelle : twi), 2 étudiants d'Espagne (l'un dont la langue maternelle était l'espagnol et l'autre dont la langue maternelle était le catalan), 7 d'Italie (italien), 1 de Russie (russe), 1 d'Islande (islandais), 1 de Hongrie (hongrois), 2 de Taïwan (taïwanais), 1 de République tchèque (tchèque), 2 des États-Unis (anglais américain), 2 d'Allemagne (allemand) et 1 d'Angleterre (anglais britannique).

Un groupe de 12 locuteurs natifs du français (9 femmes et 3 hommes, moyenne d'âge : 33,0, écart-type : 13) a tenu lieu de groupe contrôle.

2.5. Procédure

L'expérience s'est déroulée dans un bureau isolé et calme où chaque participant, assis face à un écran d'ordinateur, a écouté les stimuli dans des écouteurs. Le test a donc été passé individuellement et a duré environ 15 minutes. Lors de la passation, le système Perceval présente une phrase à l'écoute et, en même temps, deux choix de réponse apparaissent sur l'écran : 'déclaration' et 'question'. La tâche du participant consiste alors à décider aussi vite que possible si chaque phrase entendue est une déclaration ou une question, les 120 phrases étant présentées dans un ordre aléatoire différent pour chaque participant. Le temps alloué à la réponse est de 3 secondes et l'informateur répond en appuyant sur l'un des deux boutons du boîtier de réponses. Pendant ce temps, le système enregistre la réponse et le temps de réponse pour chacune des phrases. Les données de chaque sujet sont sauvegardées dans un tableau pour les analyses statistiques ultérieures.

3. Résultats

Des analyses de variance ont été appliquées pour traiter les réponses. Un des apprenants avancés a été éliminé à cause d'informations manquantes, en conséquence les analyses pour le groupe des non-natifs ont été conduites sur les réponses de 34 informateurs. Le tableau 1 présente les données globales pour le temps de réponse et le taux d'erreurs pour l'ensemble des groupes.

	Locuteurs natifs	Apprenants
Taux d'erreurs (%)	7,88	9,21
Moyenne du temps de réponse (ms)	761,5	925,0

Tableau 1

Moyenne du taux d'erreurs et moyenne du temps de réponse pour les locuteurs natifs et les apprenants, toutes phrases confondues

3.1. Locuteurs natifs

Chacun des douze locuteurs natifs a écouté les 120 phrases, il y a donc 1440 items pour ce groupe. Parmi ces 1440 items, 10 étaient des non-réponses et 9 étaient des réponses anticipées, c'est-à-dire que le participant a répondu avant la fin de la phrase. Les données en rapport avec ces 19 items (1,3%) ont été supprimées. Parmi les 1421 réponses restantes, il y a eu 112 identifications erronées (7,88%). La moyenne du temps de réponse (TR) est de 761,5 ms, avec un écart-type de 504, ce qui signifie que la variation inter-individuelle est relativement élevée.

3.1.1. Effet de l'intonation

Pour le groupe de locuteurs natifs, les phrases déclaratives ont donné lieu à un TR moyen de 815 ms (écart-type : 554), tandis que le TR était de 708 ms (écart-type : 442) pour les phrases interrogatives (figure 1). La différence entre ces deux temps de réponse est significative : ($F(1) = 12,4, p < .001$).

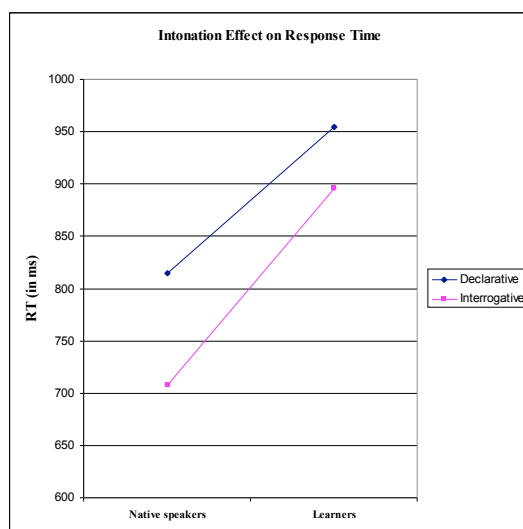


Figure 1

Moyenne du temps de réponse des locuteurs natifs et des apprenants en fonction du patron intonatif

3.1.2. Effet du degré de difficulté de la phrase

Un effet important de la difficulté de la phrase est trouvé pour les locuteurs natifs ($F(2) = 5,5 ; p = .004$). Leur temps de réponse est respectivement de 699,2 ms, 783,3 ms et 800,9 ms pour les phrases simples, lexicalement difficiles et syntaxiquement difficiles (figure 2). Les comparaisons par paires utilisant le Scheffé's F-test montrent que seules les phrases simples ont des temps de réponse significativement plus courts (simples contre lexicalement difficiles : $F = 3,3, p < .05$; simples contre syntaxiquement difficiles : $F = 4,8, p < .05$; syntaxiquement contre lexicalement difficiles : non significatif).

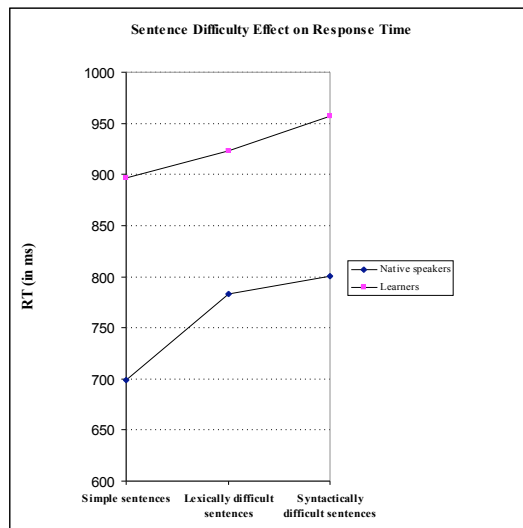


Figure 2

Moyenne du temps de réponse pour les locuteurs natifs et les apprenants, en fonction de la difficulté de la phrase

3.1.3. Effet du locuteur

Une analyse complète sur les douze locuteurs natifs pour toutes les phrases montre un effet significatif du locuteur sur le temps de réponse. Le TR moyen pour les phrases produites par le locuteur est de 802 ms (écart-type : 553) tandis que, pour la locutrice, le TR est égal à 720 ms (écart-type : 445). Étant donné qu'il y a seulement un locuteur de chaque sexe, nous ne pouvons pas déterminer si cet effet est lié au sexe ou bien aux caractéristiques particulières de la façon dont chaque locuteur a prononcé les phrases.

3.1.4. Réponses correctes *vs.* incorrectes

L'analyse complète rapporte une différence significative du TR entre les réponses correctes et incorrectes données par les locuteurs natifs. Le TR moyen est de 1053,2 ms (écart-type : 441,6) pour les identifications incorrectes et de 738,3 ms (écart-type : 468,9) pour les identifications correctes ($F(1) = 26,4, p < .001$).

3.2. Locuteurs non-natifs

Il a été obtenu 4080 données pour les locuteurs non-natifs apprenant le français (34 sujets, 120 stimuli par sujet). Il y a eu 63 non-réponses et 89 réponses anticipées ; ces 152 données (3,72 %) ont été abandonnées, ce qui laisse 3928 réponses à analyser. Notons que le pourcentage de données éliminées est beaucoup plus élevé pour les apprenants que pour les locuteurs natifs. Cela peut être dû à des contraintes de tâche – les apprenants peuvent ne pas avoir eu assez de temps pour répondre dans le temps court qui leur était imparti (entraînant le fait que les hésitations ont été enregistrées comme des non-réponses). Sur les 3928 réponses conservées pour l'analyse, il y a

362 erreurs (9,21 %), ce qui est comparable au taux d'erreurs des locuteurs natifs (7,88 %). Le TR moyen des apprenants est de 925 ms (*cf.* tableau 1).

3.2.1. Effet de l'intonation

Comme ci-dessus pour les locuteurs natifs, le TR moyen des apprenants pour les phrases interrogatives (896,4 ms) est significativement plus court ($F(1) = 10,85, p < .001$) que le TR moyen pour les déclaratives (955,2 ms) (*cf.* figure 1).

3.2.2. Effet de la difficulté de la phrase

La difficulté de la phrase a un effet majeur sur le temps de réponse pour les apprenants, comme cela a été observé auparavant pour les locuteurs natifs ($F(2) = 3,83, p = .02$). Le TR était plus court pour des phrases simples (896,5 ms) que pour les phrases lexicalement plus difficiles (contenant un mot en argot ou verlan) (923,2 ms) et était plus long (957 ms) pour les phrases contenant une difficulté syntaxique (avec un pronom anaphorique) que pour les phrases présentant une difficulté lexicale (*cf.* figure 2).

3.2.3. Effet du locuteur

L'effet dû au locuteur est non significatif pour les apprenants. Plus précisément, le TR sur les stimuli produits par le locuteur est de 926 ms et de 924 ms pour les stimuli produits par la locutrice ($F < 1, ns$).

3.2.4. Réponses correctes *vs.* incorrectes

À la différence des locuteurs natifs, les apprenants ont des TRs très différents pour les réponses correctes et incorrectes. Leur TR moyen sur les réponses correctes est de 898,4 ms, tandis qu'il est de 1200,6 ms pour les réponses incorrectes. Cette différence est fortement significative ($F(1) = 96,3, p < .000$).

3.2.5. Effet du niveau de compétence

Comme cela était prévisible, le niveau de compétence des apprenants a un effet très significatif sur leur temps de réponse ($F(3) = 80,04, p < .000$). Tandis que le TR moyen des apprenants de Niveau-A (étudiants débutants et élémentaires) est de 1049,8 ms, il est de 787,7 ms pour les apprenants de Niveau-B (étudiants intermédiaires et avancés).

4. Discussion

Cette étude portait sur la discrimination de la déclarative contre l'interrogative dans des phrases par ailleurs identiques. En d'autres termes, nous nous sommes intéressés à l'interprétation de phrases comme des déclarations ou des questions, deux patrons intonatifs fort différents pour ce qui est de la communication.

Pour la tâche de discrimination intonative utilisée ici, nous voyons que les non-natifs et les locuteurs natifs ont des taux d'erreur semblables ($F < 1, ns$). D'où il semblerait que la tâche se soit avérée également difficile pour les deux groupes. Cependant, en considérant les temps de réponse, il apparaît que la tâche a été plus difficile pour les locuteurs non-natifs – pour les phrases tant

déclaratives qu'interrogatives, les temps de réponse des apprenants sont d'environ 150 à 200 ms plus longs que ceux des locuteurs natifs.

Les questions sont identifiées plus rapidement que des déclarations par les locuteurs tant natifs que non-natifs. Cette différence, d'environ 60 ms (pour les locuteurs natifs) contre 100 ms (pour les apprenants), est probablement à rapprocher des structures acoustiques différentes des phrases interrogatives et déclaratives. En effet, dans les phrases interrogatives françaises, le contour d'intonation montant commence généralement bien avant la fin de l'énonciation. Pour les phrases déclaratives, par contre, les auditeurs doivent attendre jusqu'à la toute fin de l'énonciation avant de pouvoir être sûrs qu'ils entendent une déclaration plutôt qu'une question. Cela est dû simplement au fait qu'un locuteur peut encore transformer une déclaration en question en réalisant une montée sur la toute dernière syllabe.

Pour les locuteurs natifs aussi bien que pour les apprenants, le TR pour l'identification correcte se distingue significativement du TR de l'identification incorrecte. La différence d'environ 300 millisecondes correspond probablement à une hésitation chaque fois que le sujet n'était pas sûr de sa réponse.

Bien que les locuteurs natifs soient sensibles à l'effet du locuteur, les apprenants, eux, ne le sont pas. Une explication possible de cette différence est que la charge cognitive pour exécuter cette tâche est plus grande pour les apprenants en raison de leur déficit de compétence en français. Cela peut les avoir détournés du traitement des paramètres de voix qui ne sont pas directement pertinents pour l'exécution de la tâche.

Il n'est pas surprenant de constater que la compétence en langue des apprenants a un effet net sur leur temps de réponse. Les apprenants de niveau-A (aussi appelés utilisateurs élémentaires) prennent en moyenne plus de 260 ms de plus pour répondre que les apprenants de Niveau-B (utilisateurs indépendants). Cela suggère qu'une procédure semblable à celle qui a été utilisée ici pourrait être une bonne façon d'obtenir une évaluation objective de la compétence en langue seconde.

Nous voudrions faire ici quelques remarques rapprochant la présente étude de l'enseignement des langues. Premièrement, les résultats de cette étude ont fourni une validation expérimentale de la constatation selon laquelle, généralement, les questions sont reconnues plus rapidement que les déclarations. Cette découverte est intéressante du point de vue didactique. En effet, l'intonation montante est largement utilisée dans la salle de classe (y compris dans les classes de débutants) pour gérer l'interaction entre le locuteur natif et le(s) non-natif(s) (par exemple, les demandes de l'étudiant à propos des corrections de l'enseignant, les demandes de l'enseignant pour engager la prise de telle ou telle donnée par les étudiants, *etc.*). Dans cette perspective, Faraco (2002, 2003) a signalé de nombreux exemples de situations d'études formelles ou informelles (comme le tutorat) où l'intonation interrogative est utilisée pour augmenter le flux d'échanges entre locuteurs natifs et non-natifs. Vion (1992) a traduit très clairement cette idée en disant qu'une manière de s'introduire dans un échange est de reprendre, dans le discours de l'autre, un segment susceptible de devenir le thème de son propre énoncé. L'élément extrait est alors répété avec une intonation de question. Selon Kida & Faraco (2002), les partenaires engagés dans « une communication inégale » (François, 1991) emploient deux dispositifs principaux pour faciliter l'intercompréhension – l'intonation pour diriger l'attention sur un segment linguistiquement répété, les gestes pour se concentrer sur un élément nouveau dans l'énoncé (expansion, modification).

Bien sûr, la compétence en langue a eu un impact direct sur les temps de réponse des apprenants. Cela donne à penser qu'il pourrait être porteur de présenter des exercices de perception s'articulant sur ces deux modèles d'intonation dans l'enseignement d'une deuxième langue. Dans la salle de classe de langue, le temps nécessaire est imparti à enseigner et apprendre, mais dans un contexte réel, le traitement par un utilisateur élémentaire prenant un temps excessivement long va probablement mettre en danger la communication de personne-à-personne.

5. Conclusion

Cette étude a permis d'avoir un nouveau regard sur la question de l'universalité de l'intonation, tout au moins autant que les intonations déclarative et interrogative sont concernées. Indépendamment de leur langue maternelle et de leur niveau de compétence, les locuteurs non natifs testés ici ont été capables de dire quelles phrases étaient des déclarations et lesquelles étaient des questions. Dans la classe de langue, nous avons vu qu'enseignants et apprenants confondus comptent intuitivement sur cette distinction pour faciliter les échanges dans leur interaction. De plus, les enseignants pourraient utiliser cette capacité de discrimination perceptive comme une sorte d'« écran de contrôle » par l'intonation ou de critère de comparaison pour juger la compétence d'un apprenant. Ici, par ce biais, a été jugé le niveau d'expertise lexicale et syntaxique de la langue étrangère des apprenants.

Références bibliographiques

- ANDRÉ, C. ; GHIO, A. ; CAVÉ, C. & TESTON, B. (2003) Perceval : A computer-driven system for experimentation on auditory and visual perception, *Proceedings of the International Congress of Phonetic Sciences*, Barcelona: UAB, p. 1421-1424.
- CAVÉ, C. ; TESTON, B. ; GHIO, A. & DI CRISTO, P. (1998) A computer-driven system for assessing speech quality and intelligibility, *Acta Acustica*, 84,1, p. 157-161.
- DELATTRE, P. (1966) Les dix intonations de base du français, American Association of Teachers of French, *French Review*, XL/1, p. 1-14.
- FARACO, M. (2002) Répétition, acquisition et gestion de l'interaction sociale en classe de L2, *Aile*, 16, p. 97-120.
- FARACO, M. (2003) Intonation et apprentissage grammatical et discursif en classe de langue : observations empiriques, *Marges Linguistiques*, 5, p. 181-193.
- FRANÇOIS, F. (1991) *La communication inégale. Heurs et malheurs de l'interaction verbale*, Genève : Delachaux et Niestlé.
- HIRST, D. & DI CRISTO, A. (éds) (1998) *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge : Cambridge University Press.
- KIDA, T. & FARACO, M. (2002) Gesto y iniciación de la interacción didáctica en L2, *deSignis*, 3, p. 113-131.

- PISONI, D.B. & DEDINA, M.J. (1986) Comprehension of digitally encoded natural speech using a sentence verification task (SVT): A First Report, Research on Speech Perception, *Indiana University Progress Report*, 12.
- TALBOT, M. (1987) Reaction time as a metric for the intelligibility of synthetic speech, in J.A. Waterworth & M. Talbot (eds), *Speech and Language-Based Interactions with Machines*, p. 66-88.
- VION, R. (1992) *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette : Paris.

Remerciements

Nous voudrions remercier Carine André pour le script du test de perception utilisé par le logiciel Perceval, Alain Ghio pour le pré-traitement des phrases de test, Fabien Sigonney pour son aide inestimable dans le long recueil de données, et les étudiants étrangers du cours d'été 2008 de l'université de Provence qui se sont prêtés à cette expérience.

Annexe 1. Corpus de phrases.

Phrases simples

- 01 C'est tout droit
- 02 Vous fumez
- 03 Tu veux voir Jacques
- 04 Vous habitez Paris
- 05 C'est bien ici
- 06 Elle a une Golf
- 07 Vous travaillez chez Dior
- 08 Il est petit
- 09 Elles prennent leur voiture
- 10 On tourne à gauche²

Phrases comportant une difficulté lexicale (argot ou verlan)

- 11 On se fait une teuf
- 12 C'est zarbi
- 13 Y a les keufs
- 14 C'est sa remeu
- 15 Elle est chelou
- 16 Il est trop
- 17 Ça arrache
- 18 Ils sont ouf
- 19 Tu fais gaffe
- 20 Ta caisse est là

Phrases comportant une difficulté syntaxique (pronom anaphorique 'y' or 'en')

- 21 Tu t'en fous
- 22 Tu veux qu'on y aille
- 23 Ça y est
- 24 Y en a
- 25 Vous y êtes
- 26 Elle s'y fait
- 27 Y en a plus
- 28 Il en veut
- 29 Tu t'en fais
- 30 Tu n'en peux plus

2. Les dix premières phrases ont été empruntées ou inspirées des exercices d'intonation de la méthode *Archipel 1* de Sabine Raillard et Janine Courtillon, 1994, Paris : Didier.